FÉVRIER
2012
n°35

Les Ulis

Le magazine des Ulissiens - www.lesulis.fr

Les médiateurs de nuit opérationnels →Actualités .05

Le sport se construit avec vous →Sport .14

Fabriques numériques : la technologie à portée de tous →À l'affiche .18

→ Dossier

Budget 2012 : les grands axes

En bref

Numéros utiles

Police municipale : 01 69 29 34 12

La nuit en semaine et le week-end :
SOS médecins : **01 69 25 91 91**
Samu 91 : **15**

La journée, le week-end et les jours fériés :
Maison médicale de garde d'Orsay :
01 69 13 91 91

Médecin et pharmacie de garde :
Appeler le commissariat :
01 64 86 17 17

Garde kiné-respiratoire :
À partir de 8h le vendredi
(ou la veille des jours fériés)
08 10 81 78 12

Gestion urbaine de proximité (GUP)
N° vert gratuit 0 8000 91 940
ou gup@lesulis.fr

Permanences infirmières :
Maryse Graveline et Christine Perrin,
01 69 29 96 60
Marianne Habert (Courtabœuf)
01 60 92 57 20 ou 06 03 16 49 19

La Poste :
Bureau de Poste de l'esplanade de la République et des Amonts
Courrier-colis : **36 - 31**
Banque postale : **36 - 39**
Site Internet :
www.laposte/monbureaudeposte.fr

Informations pratiques

Prochain Conseil municipal
Vendredi 9 mars à 20h30,
Salle du Conseil

Changement d'adresse du cabinet de kinésithérapie
Le cabinet de M^me^ Jamet et M^me^ Vabre a déménagé. Il est désormais situé au 25, rue des Bergères. Le numéro de téléphone reste inchangé : **01 69 07 16 52**. Par ailleurs, le cabinet accueille maintenant M^me^ Bilan, pédicure-podologue diplômée d'État. Téléphone : **01 77 06 51 30** (sur rendez-vous).

Fonctionnaire et élu de permanence
Des questions sur la vie de votre ville ? Les élus du Conseil municipal vous reçoivent sur rendez-vous. Tél. : **01 69 29 34 00**. Par ailleurs, un fonctionnaire municipal et un élu de permanence traitent tout problème d'urgence qui concerne le domaine public de la ville et les affaires sociales. Vous pouvez les contacter du lundi au jeudi, de 9h à 17h30 et le vendredi, de 9h à 16h au **01 69 29 34 00**. En dehors des horaires d'ouverture de la mairie, appelez le commissariat au **01 64 86 17 17**.

Demande d'acte d'état civil en ligne
Vous souhaitez obtenir une copie ou un extrait d'acte de naissance, avec ou sans filiation pour une personne née aux Ulis, un acte de mariage avec ou sans filiation célébré aux Ulis, un acte de décès survenu sur la commune ? Vous pouvez effectuer votre demande en ligne sur www.lesulis.fr. Ce service est ouvert exclusivement aux particuliers.

Plan interactif des lignes de bus
Plusieurs lignes de bus vous permettent de vous déplacer aux Ulis. Vous pouvez en consulter le plan sur www.lesulis.fr, rubrique pratique, puis transports.

Permanence retraite
L'assurance retraite Île-de-France (CNAV) assure une permanence à la MPT des Amonts, sur rendez-vous, chaque 1^er^, 3^e^ et 5^e^ jeudi du mois, de 9h à 12h et de 13h45 à 17h. Renseignements au **39 60** ou sur www.lassuranceretraite.fr

Collecte des déchets

Encombrants :
Pour le secteur 1 : mercredis 8 et 22 février
Pour le secteur 2 : jeudis 9 et 23 février
Sortez vos encombrants la veille du jour de ramassage. Tout dépôt sauvage entraînera des poursuites.

Déchets végétaux :
Les mercredis 1^er^, 15 et 29 février. Par ailleurs, les Ulissiens peuvent déposer leurs déchets verts directement à la déchèterie de Villejust.

Déchets ménagers spéciaux :
Dépôt au centre technique municipal chaque lundi et mercredi de 14h à 17h, ainsi que les samedis 4 et 18 février, de 9h à 12h.
Quelques recommandations :
• N'entreposez rien devant les portes de l'accueil du CTM ; rendez-vous à l'armoire DMS, rue du Velay.
• Définissez, si possible, la nature exacte des produits dont vous souhaitez vous débarrasser, si l'étiquette n'existe pas.
• Par mesure de sécurité, il est strictement interdit d'entrer dans l'armoire DMS.
• L'agent d'astreinte prendra le temps de contrôler ce que vous lui apporterez. Il a le droit de refuser certains produits.

D3E :
Le Siom ne collecte plus les appareils électriques et électroniques. Pour vous en débarrasser, 4 solutions : les rapporter au magasin lors d'un nouvel achat, les donner à Emmaüs, les déposer au centre technique municipal ou à la déchèterie.

Déchets d'activités de soins à risque infectieux (DASRI)
Les déchets piquants ou coupants à risque infectieux (comme les seringues) doivent désormais être déposés dans les pharmacies ou les laboratoires de biologie médicale. Les patients en autotraitement devront au préalable récupérer auprès d'eux, des collecteurs individuels standards.

Déchèterie de Villejust :
Du lundi au samedi de 9h à 17h45 sans interruption et le dimanche et certains jours fériés de 9h à 12h45.
Renseignements auprès du Siom au 01 64 53 30 00 ou contact@siom.fr ou auprès de la mairie au 0 8000 91 940 (n° vert) ou gup@lesulis.fr

***Les Ulis*, le magazine des Ulissiens** ■ BP 43 91940 Les Ulis - Tél. 01 69 29 34 19 - ■ Directrice de la publication : **Maud Olivier,** *Maire* ■ Directrice-adjointe : **Sonia Dahou,** *Maire-adjointe à la Communication* ■ Coordination de la rédaction : **Fabrice Chomarat et Patrice Pierre** ■ Responsable de la rédaction : **Carine Cure Boulay** ■ Journalistes : **Alain Castets, Claude Danrey, Florence Delorme, Claude Dupont** ■ Photos : **Patrick Galère** ■ Régie publicitaire : **ESER/Groupe Éditions municipales de France,** Tour de bureaux Rosny 2 - 112, av. du Général de Gaulle, 93118 Rosny-sous-Bois cedex. Tél. : 01 48 12 00 20 secret@eser.fr ■ Distribution : **mairie des Ulis** - Également disponible sur www.lesulis.fr ■ Imprimerie : **LVRI - 91100 Corbeil-Essonnes, imprimé sur papier recyclé** ■ Conception et création graphique : **Poussières d'étoiles - (91)** ■ Exécution : **Scoop Communication**

Recensement
Le comptage de la population pour l'année 2012 se déroule du 19 janvier au 25 février. Des agents recenseurs, munis d'une carte officielle, peuvent se présenter à votre domicile. Ils vous remettront un formulaire individuel et un formulaire pour le foyer à remplir.
Le recensement permet de connaître la population résidant en France et de fournir des statistiques sur le nombre d'habitants.

Enquête
L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise une enquête aux Ulis jusqu'au 14 avril sur le cadre de vie et la sécurité.
Quelques ménages de la ville, prévenus préalablement par courrier, seront sollicités. Un enquêteur, muni d'une carte officielle, les interrogera par téléphone ou lors d'une visite. Les réponses sont strictement anonymes et confidentielles.

Liste frauduleuse de numéros utiles
De nombreux habitants ont reçu un carton contenant une liste de « numéros utiles ». Ce document n'est pas un document municipal et les professionnels recensés ne sont en aucun cas mandatés par la mairie. Vigilance donc si vous utilisez ces numéros.

Détecteurs de fumée : pas d'urgence !
Certaines sociétés distribuent dans les boîtes aux lettres des tracts incitant les habitants à s'équiper de détecteurs de fumée. L'installation de ces appareils sera en effet obligatoire dans tous les logements… mais pas avant 2015 !
Le temps donc de s'informer sans stress et de comparer les prix et les performances des appareils proposés.

Maison de la justice et du droit
Accès au droit, aide aux victimes, règlement amiable des conflits, la Maison de la justice et du droit propose à tous les Ulissiens, y compris aux jeunes et aux mineurs, un accueil et une écoute de qualité, des permanences d'information et d'orientation juridiques ainsi que des consultations juridiques par des avocats du barreau de l'Essonne. Sur rendez-vous au **01 64 86 14 05**.

Le vote par procuration, ça peut être utile !
Si, pour une raison quelconque, vous êtes indisponible durant une période électorale, sachez que vous pouvez quand même exercer vos droits citoyens par le biais du vote par procuration. Il permet à tout électeur absent de se faire représenter le ou les jours de l'élection (1^er^ et 2^e^ tour) par une personne de son choix, inscrite dans la même commune.
Pour cela, vous devez vous rendre personnellement au commissariat des Ulis (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h ou à Palaiseau le samedi) muni d'une pièce d'identité.
N'oubliez pas d'avertir la personne que vous avez choisie du bureau de vote dans lequel elle devra voter à votre place.

Sommaire

Carnet

Ils sont nés :
Antoine Marcassin, le 4/11/2011
Irfane Anli Soule, le 10/11/2011
Kimi Bouzignac, le 10/11/2011
Ninon Dechâtre, le 17/11/2011
Rayen Chaouch, le 17/11/2011
Koceila Bellouar, le 26/11/2011
Zoé Berveiller, le 18/12/2011

Ils se sont dit oui :
Olena Landina et Jean-François Longuet, le 31/12/2011

Hommage à Nicole Ragot,
C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris la disparition de Nicole Ragot le 7 décembre dernier. Dans le cadre de ses fonctions en tant qu'agent municipal, pendant 26 ans à l'école des Bergères, elle a toujours agi avec grand professionnalisme et attention pour les enfants dont elle avait la charge. Elle était très appréciée de l'ensemble de ses collègues. La municipalité et l'ensemble de ses agents adressent à sa famille leurs plus sincères condoléances.

Actualités

Les médiateurs de nuit opérationnels P.05

Des vacances sportives P.05
La Mission locale au service de l'emploi des jeunes P.06
Un point sur les travaux P.06

Où trouver un défibrillateur ? P.06
Jeux dangereux, parlons-en ! P.07
Jobs d'été : une première expérience P.07
50 places pour les JO de Londres P.07

Dossier

Budget : mode d'emploi P.09
Limiter l'emprunt grâce à l'épargne P.09
Les grands axes du budget 2012 P.10 et 11

Libre expression

P.12 et 13

Démocratie locale

Un point d'information et d'intégration citoyenne P.14
Le sport se construit avec vous P.14

Festi'Cité : un festival par et pour les citoyens P.14

Vie des aînés

UTL : jamais trop tard pour apprendre ! P.15

Agenda culturel

P.16 et 17

Ciné P.16

À l'affiche

Festival des arts mêlés : un programme pour tous les goûts P.18
Mots d'elles, à l'occasion de la Journée internationale du droit des femmes P.18
Boris Vian : bienvenue au jeune public ! P.20
Une école du spectateur P.20

Initiative

Le dragon et le mandarin P.21
Quand la robotique devient un jeu d'enfants P.21

Album

Janvier en images P.23

Permanences du maire :
Maud Olivier vous reçoit sur rendez-vous, en mairie, de 14h30 à 16h, vendredi 17 février.

Vaccinations gratuites

- sans rendez-vous
- Adultes et enfants de plus de 6 ans
- Autorisation parentale nécessaire pour les mineurs

Séances tous les lundis
de 16h30 à 19h
(sauf vacances scolaires)

Centre municipal de Santé
3, rue du Maine - **01 70 56 50 03**
www.lesulis.fr

les Ulis

Consultations diététiques gratuites

- **Enfants,**
- **Adolescents,**
- **Jeunes adultes ulissiens**

sur rendez-vous par téléphone ou à l'accueil du centre de santé

Centre municipal de Santé - 01 70 56 50 03
3, rue du Maine
www.lesulis.fr

ars

les Ulis

Permanences juridiques pour les mineurs

« Mercredi, faut que j'en parle à mon avocat ! »

Besoin d'en savoir plus sur vos droits ?

Venez en parler à un avocat !

Consultations gratuites sur rendez-vous
1er mercredi de chaque mois
de 14h30 à 16h30

Maison de Justice et du Droit des Ulis 01 64 86 14 05
www.lesulis.fr

les Ulis

En cas de grand froid
Soyons vigilants

Si vous avez besoin d'aide, si vous connaissez ou rencontrez une personne en difficulté, n'hésitez pas à contacter :

- **Le 115 : pour un hébergement d'urgence**
- **Le 18 (pompiers) ; Le 15 (SAMU)**
  en cas d'urgence médicale, 24h/24h
- **Le 01 69 29 34 50 (CCAS)**
  du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- **Le 17 ou 01 64 86 17 17 (Police Nationale)** 24h/24h

Renseignements CCAS 01 69 29 34 50
www.lesulis.fr

les Ulis

Les médiateurs de nuit opérationnels

Après une période d'immersion de jour pour se faire connaître des habitants, les médiateurs de nuit adoptent en février leurs nouveaux horaires : de 17h30 à 0h30, ils sillonneront la ville pour favoriser la tranquillité publique.

Reconnaissables à leur uniforme bordeaux, vous les avez certainement déjà croisés dans les rues de la ville en janvier. El Mostafa, Stéphane, Samera, Salim, Cédric, Serge et Mounir sont les médiateurs de nuit. À partir de février, c'est maintenant en soirée et la nuit qu'ils interviendront.

3 missions : médiation, veille sociale et veille technique

Ils peuvent intervenir pour trois types de missions : la médiation sociale pour apaiser les risques de conflits, les nuisances sonores ou les rassemblements nocturnes ; la veille sociale pour aider les personnes en difficulté (violence, conflits familiaux, mineurs en errance, sans domicile fixe, etc.) ; la veille technique enfin, pour repérer les dégradations affectant les équipements publics ou privés.

À l'écoute des besoins et des urgences de chacun, en lien étroit avec les services municipaux, ils ne se substituent ni aux forces de Polices municipale et nationale, ni aux secours d'urgence, ni à la GUP (Gestion urbaine de proximité). Ils sont un relais et travaillent en complémentarité avec ces partenaires.

Un numéro de téléphone dédié permet aux Ulissiens de demander l'intervention des médiateurs de nuit, soit directement aux heures de fonctionnement, soit par l'intermédiaire d'un répondeur. Le dispositif sera évalué de manière semestrielle afin de le faire évoluer si nécessaire.

N° Vert 0 800 1 91940

Les médiateurs de nuit sont déjà familiarisés aux rues de la ville.

Des vacances **sportives !**

Pas d'école, pas de devoirs, pas de cartable à préparer le soir, les vacances sont un répit profitable aux enfants. Pour ceux qui ne partent pas ou peu, les occupations manquent parfois. Alors à vos baskets ! Grâce aux services des sports et de la jeunesse, les vacances peuvent être sportives.

Pour les moins de 12 ans :

- Les 22 et 23 février et les 1er et 2 mars de 14h à 16h : multisports au gymnase des Amonts (inscriptions sur place).

Pour les plus de 12 ans :

- Du 20 février au 2 mars (sauf le 28 février), de 10h à 12h : multisports ados, au gymnase des Amonts (inscriptions sur place).
- Mardi 21 février de 14h30 à 15h30 : activité aquatique à la piscine des Ulis (inscriptions au service des Sports)
- Mercredi 22 février de 10h à 12h : course d'orientation au Parc Nord (inscriptions au service des Sports)
- Mercredi 22 février de 14h à 16h : sport de glisse au gymnase de Courdimanche (inscriptions sur place).
- Mardi 28 février de 10h à 16h30 : sortie surprise (inscriptions et renseignements au service des Sports)

Renseignements auprès de la direction des Sports au 01 69 29 34 13.

En bref…

Inscriptions scolaires

La campagne d'inscriptions pour l'année scolaire 2012/2013 est ouverte du 13 février au 31 mars, pour les enfants nés en 2009. Les documents nécessaires : pièce d'identité, justificatif de domicile de moins de 3 mois, livret de famille, carnet de santé avec les vaccinations à jour et justificatif de séparation si nécessaire.

Papilles d'or 2013

Les commerçants et restaurateurs essonniens sont invités à déposer leurs candidatures auprès de la CCI Essonne pour la 13e édition des Papilles d'or. Les candidats sélectionnés seront référencés dans l'édition 2013 du guide Papilles d'or, solide référence pour tous les gastronomes. Les gagnants remporteront une campagne de communication personnalisée. Clôture des inscriptions le 29 février. Renseignements sur www.lespapilles-dor.fr ou au 01 60 79 90 13.

Des conseils gratuits pour économiser l'énergie

Un conseiller Info-Énergie de l'Agence territoriale de l'énergie du Plateau de Saclay assure une permanence, sans rendez-vous, en mairie, chaque 1er mercredi du mois, de 14h30 à 17h depuis le début du mois. Bâtiment, isolation, matériaux, mode de chauffage, énergies renouvelables, aides financières, etc. une expertise gratuite, en toute neutralité. Renseignements au 01 60 19 10 95 ou par mail cie@ateps.fr.

Découvrez l'IUT d'Orsay

Samedi 11 février, de 13h30 à 17h30, l'IUT (Institut universitaire de technologie) d'Orsay organise un après-midi portes ouvertes afin de présenter ses formations en chimie, en informatique et en mesures physiques. Rue Noetzlin à Gif-sur-Yvette. Renseignements sur www.iut-orsay.u-psud.fr

La Mission locale au service de l'emploi des jeunes

Voilà 20 ans que la Mission locale des Ulis s'occupe de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans déscolarisés, habitant sur l'une des 26 communes partenaires. Présentation de quelques dispositifs mis en place.

Espace public numérique

L'EPN est un lieu d'accès et d'apprentissage à Internet et à la création numérique. Composé de 10 postes connectés, il offre aux jeunes un accès aux outils informatiques.

Parcours d'orientation professionnelle (POP)

Difficile, quand on est jeune, de savoir ce que l'on veut faire de sa vie. Pour aider son public à faire des choix d'orientation et élaborer un projet professionnel, la Mission locale propose le parcours d'orientation professionnelle. En lien avec un conseiller psychologue, il s'organise autour de trois phases clés : exploration, découverte concrètes à travers des formations ou des stages et stratégies d'objectifs.

Rédaction de CV et de lettre de motivation, simulation d'entretien, les jeunes peuvent participer à plusieurs ateliers de recherche d'emploi.

Coaching

Une fois par semaine, un intervenant extérieur propose des séances de coaching en atelier collectif. *« On est vu avant d'être entendu,* explique Alexandra Vidal, directrice adjointe de la Mission locale. *Il est important de travailler sur une image positive de soi. »*

Permis vers l'emploi

La possession du permis de conduire favorise l'accès à l'emploi. C'est pourquoi la Mission locale, avec le soutien de l'État et de la Région, propose une formation accélérée au permis de conduire.

Aide à la mobilité

La Mission locale propose plusieurs dispositifs pour partir à l'étranger. Visa vacances travail, emploi, stages, volontariat, chantiers internationaux… La structure peut vous orienter et vous aider dans vos projets de voyages. Un bon moyen pour améliorer son niveau linguistique et acquérir une expérience internationale.

Grâce au parrainage, des bénévoles partagent leurs expériences professionnelles avec les jeunes.

Santé, droit, citoyenneté

La Mission locale propose également un suivi de santé, des sensibilisations à la citoyenneté et des permanences juridiques. *« Il faut prendre les jeunes dans leur globalité : il ne peut y avoir d'insertion professionnelle sans insertion sociale »,* conclut Alexandra Vidal.

Mission locale des Ulis, 1, rue de l'Aube aux Ulis. Renseignements au 0169187910 ou sur www.missionlocale-lesulis.fr, www.facebook.com/mlulis et www.dailymotion.com/mlulis91

Un point sur les travaux

Réfection de la passerelle des Cévennes jusqu'à mi-avril

Une signalisation temporaire sera mise en place pour sécuriser la zone de chantier et un passage protégé sera créé pour permettre l'accès des piétons. Au cours de la première semaine de février, la partie centrale de la passerelle sera démontée au moyen d'une grue et déposée sur le parking de la contre-allée, au pied des escaliers, où elle sera remise en état.

Le chantier prendra fin à la mi-avril, après la repose de la passerelle et le rétablissement de l'alimentation électrique. Mis à part les deux jours de démontage et de repose de la passerelle, la circulation automobile et piétonne ne sera pas perturbée.

Requalification de la rue des Chardonnerets pendant 8 mois

Comme annoncés par courrier à l'ensemble des habitants de la Queue d'Oiseau, les travaux pour la requalification de la rue des Chardonnerets ont commencé début décembre. Il s'agit de reprendre la totalité des trottoirs, de la voirie et de l'éclairage afin de rendre la rue plus agréable. Ces travaux seront terminés avant l'été prochain.

Rue de Vendée, Gymnase des Amonts
Rue du Maine, face au Centre de Santé
Rue de l'Aube, Gymnase des Bathes
Esplanade de la République, Mairie
Avenue des Cévennes, Stade J.M. Salinier
Thermulis Avenue de Provence
Où trouver un défibrillateur ?
24h/24

Jeux dangereux, parlons-en !

La Ville organise une soirée de sensibilisation aux jeux dangereux et de strangulation, mardi 7 février à 19h30 à la salle du Conseil en mairie.

Certains sujets sont particulièrement difficiles à aborder pour les parents. Du coup, ils hésitent à en parler à leurs enfants, soit par méconnaissance, soit par peur de susciter chez eux « l'envie d'essayer ». C'est le cas des jeux d'évanouissement qui font malheureusement plusieurs victimes chez les jeunes chaque année en France. Ils portent des noms anodins et peuvent pourtant être mortels : jeu du foulard, jeu du cosmos, de la tomate, rêve indien… Ces pratiques, qui consistent à s'étrangler volontairement pour éprouver de nouvelles sensations, sont apparues dans les écoles depuis une dizaine d'années. Et quand le drame fatal survient, ce sont des vies brisées et des familles désemparées.

La Ville a donc décidé de mener une action de sensibilisation auprès des familles ulissiennes, de la communauté éducative, des institutions et des associations sur les jeux dangereux et leurs conséquences. Quels sont ces jeux ? Quels dégâts peuvent-ils produire ? Comment identifier les signes avant-coureurs chez un enfant ? Comment en parler ? Avec qui ? Autant de questions qui seront abordées lors d'une conférence-débat avec l'appui de vidéos et la participation de l'Association des parents d'enfants accidentés par strangulation. Attention : cette conférence s'adresse exclusivement aux adultes (merci de ne pas venir avec vos enfants).

Par ailleurs, cette soirée sera également l'occasion d'évoquer les ravages du binge drinking (alcoolisation intensive chez les adolescents). Les jeunes seront les bienvenus pour participer à cette réflexion.

Renseignements auprès de la direction de l'Éducation au 01 69 29 34 10.

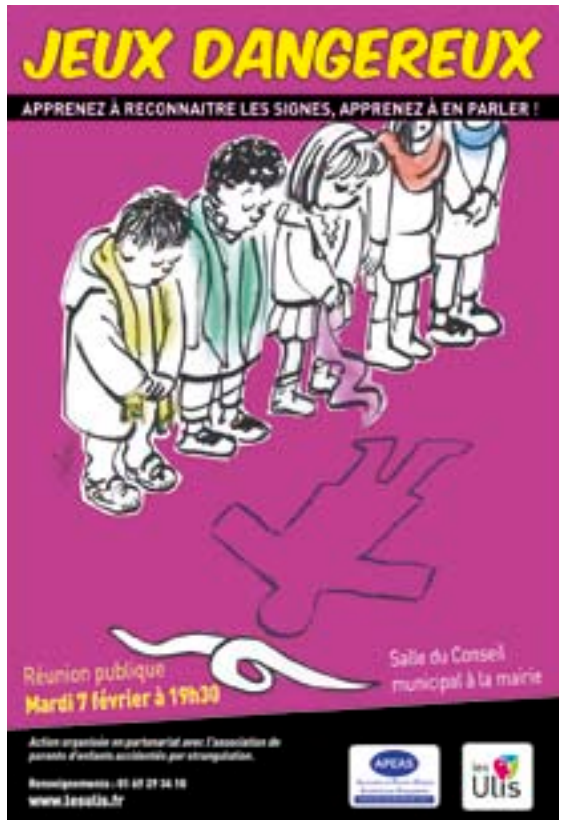

50 places pour les JO de Londres

Pour aider les 18 à 22 ans à partir en vacances, le Conseil général met tous les ans en place le dispositif Sac ados. À la clé : 220 € de chèque cadeau et le kit vacances offerts aux jeunes qui ont un projet citoyen. Cette année, à l'occasion des Jeux olympiques, c'est à Londres qu'il vous propose de partir.

Vous avez entre 18 et 22 ans et souhaitez partir seul ou en groupe pour une nuit minimum ? Vous remplissez toutes les conditions pour participer à la sélection. Il ne vous reste plus qu'à faire preuve d'originalité dans votre projet d'engagement citoyen qui devra porter sur un des thèmes suivants : handicap, environnement, santé, lutte contre les discriminations, volontariat, éducation par le sport. Le Point information jeunesse (PIJ) de la ville peut vous accompagner pour construire votre projet et votre dossier afin de remplir les critères fixés par le Conseil général. Les animateurs aident à mettre en place une méthodologie : à Londres ou dans les environs, un jour ou une semaine, quel transport, quel hébergement ?…

Votre projet sera examiné par une commission d'attribution du Conseil général. Les projets retenus donneront lieu début mars à la remise des 50 packs Sac ados.

Renseignements sur www.essonne.fr ou au 01 60 91 93 74.

Jobs d'été : une première expérience

Tous les ans, la mairie recrute 60 Ulissiens de 16-17 ans pour des jobs d'été d'une semaine pendant les vacances de printemps et d'été.

Appréhender le milieu du travail, acquérir une première expérience professionnelle, découvrir la fonction publique. Les jobs d'été peuvent apporter beaucoup. Comme chaque année, les services municipaux, comme la direction financière, les ressources humaines, les sports ou le centre technique municipal, ouvrent leurs portes aux Ulissiennes et Ulissiens motivés en fonction des besoins des services et des attentes des jeunes.

« C'est avant tout une démarche éducative de la part de la Ville, explique Babacar Fall, adjoint au maire chargé de l'emploi et de l'insertion. *Chaque jeune est confié à un agent qui sera son tuteur et lui apprendra la vie professionnelle avec ses avantages mais aussi ses contraintes : respect de l'emploi du temps, de la hiérarchie, etc. »*

Renseignements auprès du PIJ au 01 69 29 34 63 ou pij@lesulis.fr

En bref…

Face Caméra : premiers pas dans le 7e art

Vous avez entre 13 et 17 ans, futur acteur, caméraman, scénariste, metteur en scène ou simple curieux ? Pendant les vacances d'hiver, du 20 au 24 et du 26 au 30 février, entrez dans la peau de vos personnages. Le thème : c'est vous, les adolescents ! Le cinéma Jacques Prévert, les accueils de loisirs 11-17 ans et une réalisatrice professionnelle vous attendent pour vos premiers pas dans le 7e Art.

Renseignements et inscriptions auprès de la Direction jeunesse au 01 69 29 34 62 ou 01 69 07 55 73.

Budget 2012 : les grands axes

Dans un contexte marqué par la crise, la maîtrise du budget est un exercice difficile. Les élus de la majorité ont fait le choix d'optimiser les dépenses pour ne pas alourdir la pression fiscale, tout en poursuivant l'application de leurs engagements.

Gilbert Piantoni, maire adjoint chargé des Finances et du Patrimoine

« *Le budget a une vocation : concrétiser le programme municipal sans mettre à mal les finances de la commune et des habitants* », explique Gilbert Piantoni, adjoint au maire chargé des Finances et du Patrimoine. Et ce n'est pas une mince affaire. L'équilibre est difficile à trouver entre la maîtrise des dépenses et la poursuite des projets pour l'amélioration, année après année, du quotidien des Ulissiens.

Malgré les difficultés, comme la fin de la taxe professionnelle et les aléas des dotations de l'État qui perturbent les prévisions de recettes, les élus ont fait le choix de continuer à investir pour l'avenir, sans pour autant augmenter les impôts, maintenus au même niveau depuis le début du mandat. « *Nous ne renonçons pas à nos projets, la majorité reste fidèle à ses priorités. Face à une baisse inéluctable de nos recettes, il faut simplement imaginer une façon différente de répondre aux besoins des Ulissiens, avec un étalement dans le temps de nos investissement et une évolution de nos modes de fonctionnement* ».
Cette volonté de garder le cap se traduit en 2012 par la poursuite et la mise en place d'actions en phase avec les priorités portées par l'équipe depuis 2008. Petite enfance, sport, renouvellement urbain… de gros chantiers sont programmés avec la rénovation du stade Jean-Marc Salinier, la création de la crèche multi-accueil des Amonts ou le réaménagement du centre-ville.

« *C'est le travail d'une année et le fruit d'une large concertation. Le budget s'élabore tous les jours, en fonction des informations qui nous arrivent, des demandes de la population exprimées lors des rencontres, des conseils de quartier, des réunions publiques et du débat d'orientation budgétaire* ». C'est l'expression concertée de toute la population qui permet ainsi de définir les grandes orientations budgétaires pour l'avenir de notre ville.

Le budget : mode d'emploi

Pour les non-initiés, la mécanique budgétaire peut sembler compliquée. Voici quelques clés pour vous aider à vous y retrouver.

Les services municipaux décident de leur budget
Faux. Ils évaluent les budgets dont ils ont besoin pour mener à bien leurs actions et mettre en œuvre les mesures nouvelles décidées par les élus. La direction financière compile ces demandes et les présente aux élus qui doivent alors arbitrer sur la base des priorités qu'ils ont fixées et dans le respect des grands équilibres financiers de la commune.

La tenue d'un débat d'orientation budgétaire est obligatoire
Vrai. Le « DOB » doit être organisé dans les deux mois précédant le vote du budget, sauf pour les communes de moins de 3 500 habitants. Il permet d'informer l'assemblée sur la situation financière de la collectivité et de présenter les grandes orientations pour l'année à venir.

Les dépenses peuvent être supérieures aux recettes
Faux. Contrairement à l'État, les collectivités locales n'ont pas le droit de voter un budget déficitaire. A chaque dépense programmée doit correspondre une recette équivalente. Avant d'élaborer son budget, la Ville doit donc estimer ses recettes.

Le budget ne peut pas être modifié
Faux. Après le vote du budget primitif, qui correspond à un budget prévisionnel pour l'année en cours, la ville peut percevoir de nouvelles recettes, non connues au moment du vote du budget, ou au contraire en avoir moins que prévu. Elle doit alors ajuster ses dépenses par le biais de décisions modificatives votées par le Conseil municipal. Le budget primitif et les décisions modificatives forment le budget total de la commune.

Le budget est accessible à tous
Vrai. Aux quatre étapes de l'élaboration du budget correspondent des documents officiels, validés par le préfet. Chacun d'eux est accessible au public. D'autre part, après le vote du budget primitif, la ville est tenue de faire connaître dans une publication locale les orientations prises par la municipalité.

Il y a un suivi à la fin de l'exercice
Vrai. Le compte administratif retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées par la ville dans l'année. Il doit être présenté au conseil municipal dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice. Il permet de contrôler la gestion de la commune, et de vérifier que les dépenses annoncées lors du budget primitif et des décisions modificatives sont bien celles réalisées.

Évolution du budget primitif 2010-2012

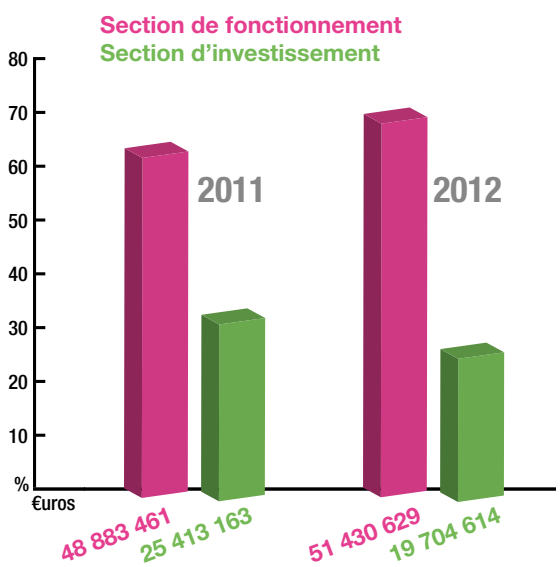

Evolution du budget de fonctionnement : une augmentation en trompe l'œil

Le budget 2012 s'inscrit dans le contexte de la réforme de la fiscalité locale. L'évolution des dépenses de fonctionnement entre 2011 et 2012 inclut, dans le cadre de cette réforme, le reversement de 2,7 M€ au fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR). Pour raisonner à périmètre égal, il faut donc ôter ce montant de la section de fonctionnement. Dans ce cas, on constate non plus une augmentation, mais une diminution de 0,4% de la section de fonctionnement par rapport au budget primitif de 2011. Une tendance qui traduit la volonté des élus de conserver une maîtrise forte du budget municipal.

Budget 2012	
Section de fonctionnement	**51 430 629 €**
Section d'investissement	**19 704 614 €**
Budget total	**71 135 243 €**

En 2012, 60 % du budget d'investissement sera consacré à la poursuite du chantier de rénovation urbaine.

Limiter l'emprunt grâce à l'épargne

La Ville dispose d'une capacité d'épargne satisfaisante, par rapport aux collectivités de même taille. La garantie de pouvoir investir sans trop emprunter, même si les travaux engagés pour la rénovation urbaine ont un impact sur le budget municipal.

Dans un contexte où l'endettement est un fardeau pour nombre de pays et de collectivités, la ville des Ulis dispose d'une réserve de trésorerie qui constitue une épargne de précaution, issue pour partie d'une trésorerie excédentaire de ses budgets annexes (chauffage urbain, assainissement). Pour une collectivité, comme pour un particulier, être obligé de payer la totalité de ses dépenses à crédit n'est jamais une solution durable.
Depuis 5 ans, la ville a été capable de payer ses investissements sans emprunter. Mais aujourd'hui, ses recettes ont cessé de progresser alors même que ses dépenses continuent de croître (progression des factures d'eau, d'électricité, de gaz…). Une situation qui entraîne mécaniquement une baisse de sa capacité à épargner.

À ce stade, la situation n'a rien d'anormal, tant qu'elle ne s'installe pas dans la durée. La Ville, attentive à cet enjeu, a fait le choix d'une maîtrise stricte des dépenses dans ce budget 2012 afin de préserver sa marge d'autofinancement.

Les grands axes

Zoom sur quelques axes forts du budget 2012, inscrits dans la continuité du programme municipal.

ÉDUCATION

Entretien des bâtiments scolaires : 591 795 € (investissement)

Établissements scolaires (maternelles et élémentaires) : 3 168 000 € (fonctionnement)

Notre ville compte 23 école (15 maternelles et 8 élémentaires), qui, au total accueillent environ 3 000 enfants par an. Progressivement équipées de salles informatiques et de tableaux interactifs, elles bénéficient, année après année, d'un programme important de rénovation.

Centres de loisirs : 2 955 700 € (fonctionnement)

Restauration scolaire : 2 200 300 € (fonctionnement) / 240 035 € (investissement)
1 800 enfants en moyenne déjeunent chaque jour dans les 9 restaurants scolaires de la ville.

Subvention à la caisse des écoles : 205 000 € (fonctionnement)

EMPLOI / INSERTION

Troisième édition du forum Les Ulis pour l'emploi : 32 000 €
3 500 visiteurs, 100 entreprises, 400 offres d'emploi. Après la réussite des deux premières éditions, la Ville renouvellera cette année la formule, qui a fait ses preuves.
Subvention à la Mission locale : 65 000 € (fonctionnement)

SOLIDARITÉ

Aux Ulis, la notion de solidarité irrigue de façon transversale toutes les actions mises en œuvre par la Ville.

Services à caractère social pour les personnes handicapées : 21 600 € (fonctionnement)

Actions en faveur des personnes en difficulté : 46 232 € (fonctionnement)
Subvention au CCAS : 447 320 € (fonctionnement)
Services en faveur des personnes âgées : 387 280 € (fonctionnement)

CULTURE

Décloisonner l'existence de nos concitoyens en l'ouvrant sur le monde, créer des espaces de rencontres et de confrontation d'idées, permettre à chacun de s'enrichir… La culture pour tous est une réalité aux Ulis.

Une saison à l'Espace culturel Boris Vian : 581 000 € (fonctionnement hors frais de personnels)
L'Espace culturel Boris Vian propose une programmation variée mêlant théâtre, musique ou danse, ouverte aux cultures du monde et aux générations, qui fait progresser chaque année sa fréquentation.

PETITE ENFANCE

Les parents n'ayant pas tous les mêmes contraintes, les structures d'accueil doivent pouvoir leur proposer des solutions modulées.
Création de la crèche multi-accueil des Amonts : 720 000 € (investissement) réalisés en 2012 sur un budget total d'environ 4 300 000 €.
La nouvelle structure proposera, fin 2013, 60 places qui combineront deux modes d'accueil : une crèche, proposant un accueil régulier toute l'année et une halte-garderie pour les besoins ponctuels.

du budget 2012

→ SPORT

Le sport fait partie intégrante de la vie ulissienne. Sport de compétition, sport loisir, sport santé, sport urbain ou pratique libre, la Ville, avec ses nombreux équipements et ses partenaires impliqués, est mobilisée pour que chacun puisse trouver la pratique qui lui correspond.

Rénovation du stade Jean-Marc Salinier : 1 168 200 € (investissement) réalisés en 2012 sur un budget total de 4 200 000 €.

Construction d'un terrain de foot synthétique, transformation du terrain stabilisé en synthétique, création de vestiaires.

Subvention aux associations sportives : 298 800 € (fonctionnement)

→ SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

Médiateurs de nuit : 387 000 € (fonctionnement)
Depuis janvier 2012, les médiateurs de nuit ont pour mission d'assurer une veille résidentielle nocturne afin de porter assistance aux personnes isolées ou de désamorcer, par le dialogue, d'éventuelles situations de conflit.

Police municipale : 606 050 € (fonctionnement)
Ses effectifs ont été augmentés, les horaires de patrouille allongés jusqu'à 20h et, d'ici 2014, des locaux directement ouverts au public seront aménagés dans l'actuel bâtiment de La Poste.

→ RÉNOVATION URBAINE ET CADRE DE VIE

Reconstruire la ville sur la ville, c'est le principe de la rénovation urbaine. De gros chantiers sont programmés en 2012 et environ 60 % du budget d'investissement y sera consacré.

Réaménagement du centre-ville : 2 938 000 € (investissement)
En centre-ville, l'ensemble de l'espace public est en train d'être redessiné avec la construction de commerces en rez-de-chaussée, des équipements valorisés et l'apparition d'une place centrale attractive.

Réaménagement des Amonts : 2 970 000 € (investissement)
Au cours des prochaines années, le quartier des Amonts va connaître de profondes transformations : ouverture d'une nouvelle voie, reconstruction de la crèche vouée à la démolition, construction de logements et de commerces…

Réaménagement des Avelines : 1 010 000 € (investissement)

Réaménagement de la Daunière : 935 000 € (investissement)
66 nouveaux logements seront construits à partir de mi-2012. Les rez-de-chaussée, situés avenue du Berry, accueilleront des boutiques destinées à relocaliser les commerçants du centre commercial des Champs Lasniers.

Accessibilité des voiries et des équipements : 961 000 € (investissement)
Depuis 2009, une commission communale, créée par la mairie, travaille pour améliorer l'accessibilité des voiries et des équipements communaux.

Découvrez le budget en Conseil de quartier !

Conseil de quartier Plein Sud : jeudi 15 mars à 20 h 30 au LCR du Luberon
Conseil de quartier Nord-Centre-Est : mardi 20 mars à 20 h 30 à la MPT de Courdimanche

GROUPE EUROPE ÉCOLOGIE – LES VERTS

BUDGET 2012

Nous nous félicitons que le débat d'orientation budgétaire des Ulis intègre l'optimisation de l'utilisation et de la consommation d'énergie sur notre ville. Mais, nous pensons qu'il faut aller plus loin, que l'on doit travailler
• sur la nécessaire urgence de devenir sobre, • sur nos consommations de fournitures, • sur le choix d'une DSP chauffage.
La crise économique amplifie les phénomènes. Au vu de l'actualité nationale, nous nous devons d'envisager des baisses substantielles des ressources municipales, et plus grave encore, une difficulté grandissante pour les populations ulissiennes. Nous devons être prêts à répondre à une grande faiblesse de nos concitoyens. Nous pensons qu'il faut utiliser la démocratie participative que la Ville a mise en place, afin d'impulser des actions mutualisées avec les acteurs nouveaux de la ville que sont ces conseils.
EELV Les Ulis défend avant tout. • la maitrise de nos consommations, • l'investissement sur des projets permettant une réduction des coûts énergétiques, • des projets pour faciliter la réponse aux citoyens. • l'investissement pour l'emploi des jeunes, par les relations avec les PME et TPE de Courtabœuf, par la foire aux stages proposée par le Conseil des jeunes,…
Nous proposons de reconsidérer nos modes d'utilisation de nos ressources, environnementales, sociales, humaines, économiques sur la ville des Ulis.
Reconsidérons les relations entre la ville et la zone d'activités, insufflons à la CAPS une nouvelle manière plus sobre de fonctionner.
Bonne année !

Rejoignez-nous sur notre site Internet : eelv-lesulis.blogspot.com
Étienne Charron (président), Patrick Aubert, Bruno Bombled, Hasnaa Eraiss.

GROUPE LES ULIS EN AVANT

La gynécocratie : un régime menacé aux Ulis ?

Suite au discours des vœux, une seule question sur toutes les lèvres : la gynécocratie instituée par la Maire est-elle menacée ? Des doutes sur son authenticité existent déjà. L'omniprésence d'un « garde du corps » de sexe (ou genre ?) masculin permet de s'interroger sur la rigueur de ce régime inédit. Puis maintenant, l'annonce faite par M^me^ la Maire de sa candidature aux prochaines élections législatives en juin prochain, renforce ce climat d'incertitude. En effet, en cas de victoire, le règlement du Parti socialiste s'impose : abandon du mandat de maire ce qui entraîne une nouvelle élection au sein du Conseil municipal… Notons par ailleurs que cette règle n'est pas toujours respectée, même par les notables socialistes essonniens : député, maire, président d'une Communauté d'agglomération,… La droite ne fait pas mieux !
Aux Ulis, que va-t-il donc se passer ? À notre avis, il est important qu'un parlementaire garde un mandat local, maire en l'occurrence, afin de ne pas, plus encore, perdre le contact avec la réalité du terrain. Les « ors » de la République ont tendance à déconnecter l'élu des dures conditions de vie des habitants donc des Ulissiens. L'honnêteté vis-à-vis des électeurs de la ville aurait voulu que l'actuelle maire ne les abandonne pas… Mais au PS il en va autrement.
La vraie question devient : qui va la remplacer ? Nous ne doutons pas que les candidats(es) se bousculent ! Abandon de toutes ces valeurs sexistes défendues pendant quatre ans ? Continuité en proposant une maire femme ? À moins, idée à la mode, de désigner un(e) candidat(e) issu(e) de la diversité ? Quid alors de l'actuel 1^er^ adjoint, successeur « normalement » naturel et logique ? Belle bagarre en perspective au sein de la majorité. Toutes ces interrogations reposent sur une hypothèse – improbable – d'élection de la maire comme députée…
L'avenir de notre ville est trouble mais peut-il être pire que la situation actuelle ?… Ulissiennes et Ulissiens, restons vigilants, tous ensemble nous résistons. D'autres choix s'offriront à vous en temps voulu.

Paul LORIDANT, Françoise MARHUENDA, Didier CAZES, Sophie LECOMTE, Armelle ROUAULT, Gérard TESSIER

GROUPE DES ÉLU-E-S SOCIALISTES ET SOLIDAIRES

Tous Ulissiens, Tous Citoyens !

La jeune ville des Ulis, notre ville : celle du bien vivre ensemble, celle d'échanges, d'écoutes, de partages, ville solidaire pour que chaque citoyenne et chaque citoyen puisse y puiser les ressources d'un bien être. Une ville qui s'émancipe et s'agrandit, une ville qui vieillit bien puisque son visage au lieu de se rider, s'éclaircit - Oui, nous sommes fiers d'être cette majorité qui fait avancer la ville à grand pas.
D'aucuns - c'est ainsi qu'ils conçoivent leur rôle - s'attachent à trouver des points qui mériteraient critiques et interrogations. Nous comprenons leurs difficultés. Si nous étions à leur place, nous aurions chaque trimestre de beaux maux de tête pour trouver des arguments lucides et cohérents pour dénoncer la politique poursuivie.
En effet, que dire, par exemple, contre la mise en place de médiateurs nocturnes sur la ville ?
Une priorité affirmée par le groupe des élus socialistes et solidaires dès notre élection. Ces médiateurs, reconnaissables à leur tenue bordeaux, arpentent les quartiers de la ville depuis le 23 janvier dernier et ce après une période d'immersion et de formation importante. La mission de ces nouveaux agents est avant tout la médiation sociale. Ils veillent pendant leurs tournées à prévenir les conflits et ainsi rétablir des niveaux de dialogue satisfaisants avant que les situations ne s'enveniment. Désamorcer les difficultés certes mais également relever d'éventuelles dégradations sur les bâtiments publics ou privés. Il ne s'agit pas pour la municipalité de se substituer aux prérogatives dévolues aux forces de la police nationale. Elle ne souhaite pas non plus qu'ils soient assimilés aux policiers municipaux.
Leur niveau d'intervention demeure la prévention avec un grand P car un vieil adage rappelle « mieux vaut prévenir que guérir ».
Nous sommes résolus à ce que toutes les Ulissiennes et tous les Ulissiens bénéficient du droit à la tranquillité publique, comme tout citoyen de notre pays.
Que dire également sur la signature de la nouvelle convention GUP, gestion de proximité urbaine ?
Nous saluons ce travail colossal mené par les services de la ville - La convention vise précisément à l'amélioration du quotidien des habitants par une gestion concertée. La municipalité développe des axes d'intervention intégrant les services techniques municipaux, les services publics, les bailleurs afin de mieux coordonner leurs actions et apporter des solutions aux difficultés rencontrées. En termes de propreté essentiellement mais aussi de nuisances de toutes sortes qui contrarient un sentiment de mieux vivre dans la ville.
Au nouveau visage de la ville, nous restons attentifs à maintenir durablement l'embellissement déjà accompli.
Certaines et certains que nous aurons nombre de rendez vous cette année pour échanger, nous restons à votre écoute, en faisant fi des mauvais esprits qui ont autre chose en tête que l'intérêt général.

Maud OLIVIER, Yves FAURE, Denise KARMINSKI, Sonia DAHOU, Babacar FALL, Rose Marie BOUSSAMBA, Gilbert PIANTONI, Hassan SALIM, Lodovico CASSINARI, Jean-Michel ESPALIEU, Djibril SARR, Nelly KELLER, Nicole LOZA, Delphine DARNAUDET, Céline HUBAUT, Clovis CASSAN, Aziz BENAADDANE, Pierrette BERTHELOT, Emilia RIBEIRO

Renseignements au 5, rue du Forez aux Ulis ou sur parti.socialiste.lesulis@gmail.com

GROUPE DES ÉLUS COMMUNISTES ET CITOYENS

L'austérité n'est pas une fatalité

Selon le discours du gouvernement, seule l'austérité, pour une majorité de la population, sortira le pays de la crise.

Pourtant il s'agit d'une crise organisée qui ne saurait être résolue par des politiques d'austérité. Ces politiques n'ont qu'un seul but : soumettre la France aux marchés financiers mondiaux.

La dette, qu'en est-il vraiment ?

La dette publique n'est due ni aux effectifs pléthoriques de la fonction publique ni aux dépenses sociales, elle a d'autres sources.

Depuis 1973 l'État n'a plus le droit d'emprunter à la Banque de France. Celle-ci accordait des prêts à taux zéro. Depuis, l'État emprunte aux banques privées à 4 % alors que celles-ci le font à 1 % auprès des banques centrales. Cherchez l'erreur, on ne prête qu'aux riches ! Aujourd'hui, l'État doit rembourser 50 milliards d'intérêt de la dette (3e poste de dépense du budget de l'État).

Les politiques d'austérité, appauvrissent les citoyens, réduisent les recettes de l'État qui doit emprunter plus. Le montant des intérêts à rembourser augmente. C'est une spirale infernale vers l'appauvrissement.

Le manque à gagner pour l'État des allègements accordés aux entreprises est de 172 milliards d'€ par an soit près de 2 fois le déficit prévu de l'année (exonérations de charges sociales, allègement des impôts pour les plus riches…).

Ces mesures, ne servent pas l'emploi, la santé, l'éducation. Elles enrichissent les acteurs financiers au détriment des besoins de la population.

Les Ulissiens, subissent ces mauvais choix.

Vos élues « communistes et citoyens » œuvrent avec l'assemblée communale pour limiter les conséquences de cette politique sur votre quotidien. Seules, elles n'endigueront pas durablement la déferlante de mauvais coups. Elles sollicitent votre intervention citoyenne.

Annick Le Poul – Maryse Mouveroux – Monique Troalen

LUTTE OUVRIÈRE

La crise actuelle est bien réelle. Mais gouvernement et patronat, qui en sont pourtant responsables, ne font que la faire payer au monde du travail. C'est comme cela que le patronat maintient ses profits.

Les travailleurs, les chômeurs, les retraités, l'ensemble des couches populaires n'ont aucune raison d'accepter de payer. Et ce ne sont pas les prochaines élections qui changeront quelque chose, quel qu'en soit le vainqueur. Nous n'avons d'autre voie que la lutte pour imposer notre droit à un emploi, par le partage du travail entre tous sans diminution de salaire, et notre droit à un salaire décent et qui soit indexé sur l'augmentation réelle des prix.

Pour me contacter : tél. : 06 83 29 01 20 ou par Internet : didier.paxion@free.fr

GROUPE UMP

Bonne année

En cette nouvelle année, je vous présente tous mes vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour toute votre famille.

L'année qui vient de commencer s'annonce comme difficile. La crise va encore peser sur notre économie, du moins au cours du premier semestre. Il va falloir donc redoubler d'efforts pour préserver nos concitoyens de cette crise qui touche déjà très durement notre commune.

De plus, c'est une année de choix importants pour notre pays, puisque deux échéances politiques se présenteront à vous en avril et en juin.

Il nous faudra donc réfléchir à quel avenir nous voulons pour l'avenir de notre pays.

Je vous fais confiance, au moment venu, vous saurez faire les bons choix.

Franck DEL BOCCIO - fdelboccio@free.fr

Afin de garantir la libre expression de tous les groupes politiques représentés au sein du Conseil municipal et un bon fonctionnement démocratique, cette double page est consacrée aux tribunes d'expression libre. Chaque groupe dispose d'un espace proportionnel au nombre d'élus pour s'exprimer. Les textes remis par les groupes sont respectés et chacun s'exprime sous sa seule responsabilité.

Un point d'**information** et d'**intégration** citoyenne

PROJET CONCERTÉ

Initiative du Conseil des résidents étrangers, la permanence d'intégration citoyenne a démarré en décembre dernier. Un mois après, elle remplit déjà sa mission : informer les résidents étrangers sur leurs droits et leurs devoirs.

Une vingtaine de personnes a déjà poussé la porte de la permanence. Information, orientation, accompagnement et suivi sont les maîtres mots de ce nouveau service. *« Si l'objectif principal est d'informer les personnes étrangères, les enjeux sont plus larges : favoriser leur intégration dans la cité, encourager les échanges avec la culture d'accueil et les rapprocher des collectivités »,* explique Sonia Dahou, adjointe au maire chargée de la Démocratie locale. Deux fois par semaine, dans un local sur l'esplanade de la République, un chargé de mission de la mairie, juriste de formation, accueille, sur rendez-vous, les personnes qui le souhaitent. Naturalisation, titre de séjour, convocation à l'Office français de l'immigration et de l'intégration… les demandeurs cherchent d'abord une aide face à des procédures lourdes et complexes. *« J'ai eu des réponses à mes questions et je sais maintenant ce que je peux faire,* réagit Neguest, Ulissienne d'origine éthiopienne, venue à la permanence suite à un refus de naturalisation. *Accompagnée dans mes démarches, je me sens moins seule. »*

Mardi, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et jeudi, de 13h30 à 17h30. Renseignements au service Démocratie locale au 01 69 29 34 94.

Soulé N'Gaide reçoit les Ulissiens sur rendez-vous dans une salle sur l'esplanade de la République.

Festi'Cité : un festival par et pour les citoyens

PROJET CONCERTÉ

Pour impliquer les habitants dans l'organisation de ce grand rendez-vous citoyen, la mairie a organisé deux réunions publiques fin janvier.

Chaque année, Festi'cité rassemble les Ulissiens, toujours plus nombreux.

« Pour favoriser l'échange, développer la culture de la participation et le mieux vivre ensemble, il faut solliciter la population le plus largement possible », explique Sonia Dahou, adjointe au maire chargée de la Démocratie locale. Cet objectif déjà mis en œuvre en 2011, s'impose plus que jamais pour la préparation de la troisième édition de Festi'Cité du 9 au 12 mai.

Les MPT, le Donjon et la Démocratie locale sont déjà en ordre de bataille. Deux réunions publiques ont eu lieu les 16 et 30 janvier pour mobiliser les associations, les instances de concertation, les Conseils de quartier et les habitants. L'objectif est de donner aux citoyens la possibilité d'être acteurs de leur ville en construisant un projet participatif.

À l'issue de cette concertation, une réunion publique est organisée le 16 février à 20h salle du Conseil, pour présenter le programme. Les fils rouges, cette année : multiculturalisme, langue, transmission et mémoire… Cette troisième édition, avec ses spectacles, ses ateliers, ses conférences, sa soirée festive et son extraordinaire chapiteau, ne devrait pas vous décevoir.

Le sport se construit avec vous

PROJET CONCERTÉ

Le 15 février, les 3es Assises du sport donneront une nouvelle fois la parole aux acteurs locaux sur les perspectives de la politique sportive aux Ulis. Aziz Benaâddane, adjoint au maire et Jean-Michel Espalieu, conseiller municipal, chargés des Sports, en rappellent les enjeux.

Qu'ont apporté les précédentes éditions des Assises du sport ?

En 2008, les premières Assises ont permis d'échanger avec les acteurs locaux sur les objectifs de la Ville et les moyens de les atteindre. En 2009, elles visaient à définir les grands axes de notre politique sportive notamment le développement des nouvelles pratiques, des partenariats publics et privés et les équipements sportifs.

Les idées issues de ces échanges se sont-elles concrétisées ?

Nous avons développé les contrats d'objectifs avec les clubs de la ville : des subventions supplémentaires pour les encourager sur certains points comme la formation des éducateurs ou le sport féminin. Les équipements publics ont également bénéficié de ces échanges : rénovation des gymnases de l'Épi d'or, de Courdimanche et des Bathes ou du stade Jean-Marc Salinier. Notre Ville est maintenant particulièrement bien dotée.

Quel sera l'objectif de ces 3es Assises ?

Prioritairement, donner la parole aux acteurs locaux afin d'évaluer les perspectives pour les trois ans qui viennent. Comment permettre aux bénévoles de s'investir davantage ? Comment concilier excellence sportive et sport pour tous ? Comment améliorer encore nos équipements, dans nos limites budgétaires ? Autant de défis à relever en commun.

Retrouvez le programme des Assises sur www.lesulis.fr

Aux Ulis, environ 10 000 personnes pratiquent un sport, dont la moitié dans le cadre associatif.

UTL : **jamais trop tard pour apprendre !**

L'Université du Temps Libre propose de nombreuses conférences au cinéma Jacques Prévert. Des cours et des sujets variés, sans examen, ni diplôme, juste pour le plaisir d'apprendre. Les retraités sont les premiers à profiter de ce puits de connaissances.

Sur les bancs de l'Université du Temps Libre (UTL), les cerveaux sont toujours en ébullition. Si la formule s'adresse à tous, ce sont les retraités qui occupent majoritairement les amphis. 50 % des étudiants ont ainsi entre 60 et 70 ans. *« Dès ma première année de retraite, en 2006, j'ai participé à cinq conférences et j'ai immédiatement été séduite,* se souvient Nicole Pierre, ancienne enseignante, qui a vécu le lancement de l'UTL aux Ulis. *Ensuite, je suis devenue bénévole. Ça m'a apporté des ouvertures que je n'avais pas quand je travaillais, faute de temps. J'ai eu envie d'en faire profiter les autres. »*

Lundi 9 janvier, le cinéma a reçu Chantal Barbe-Chauvin, historienne et professeure d'histoire de l'art, pour une conférence sur « New York, capitale de l'art occidental ».

Responsable de l'UTL des Ulis-Val d'Yvette, René Level et une dizaine de bénévoles préparent chaque année un programme original de conférences. D'une durée d'une heure trente, elles se tiennent chaque semaine, alternativement au cinéma Jacques Prévert des Ulis et à la salle Barbara de Gometz-le-Châtel. Des cours d'approfondissement sont également organisés en cycles de 4 à 8 séances de deux heures pour approfondir certains sujets. Cette année, les étudiants ulissiens ont déjà pu parcourir le cosmos, s'émerveiller devant les créations de haute couture ou réfléchir sur le sentiment d'insécurité.

« La variété des sujets permet à chacun de trouver son intérêt et d'apprendre des choses, s'enthousiasme Sylvie Fabre, retraitée depuis 5 ans et étudiante assidue. *Les cours permettent aussi de confronter ses idées à celles des autres. »* Jusqu'en juin, il leur reste encore à découvrir les ballets russes, la mémoire des glaces polaires ou la médecine des dons d'organes… Autant de thèmes préparés et présentés par des conférenciers professionnels, ouverts à la discussion et aux échanges.

Comment profiter des conférences de l'UTL ?

L'UTL s'adresse à toutes les personnes qui disposent de temps libre en semaine. Aucune condition de niveau n'est requise et aucun examen, ni diplôme ne viennent sanctionner le cursus suivi. L'inscription, annuelle, se fait en septembre moyennant un droit d'adhésion de 15 à 72 € (selon la situation de l'étudiant). Ce tarif permet de profiter du programme organisé aux Ulis mais aussi dans les huit autres antennes du département. Il est possible d'assister à une conférence découverte gratuite chaque début de saison.

UTL-Essonne, Le Donjon, esplanade de la République aux Ulis. Renseignements : antenne-les-ulis@utl-essonne.org ou www.utl-essonne.org

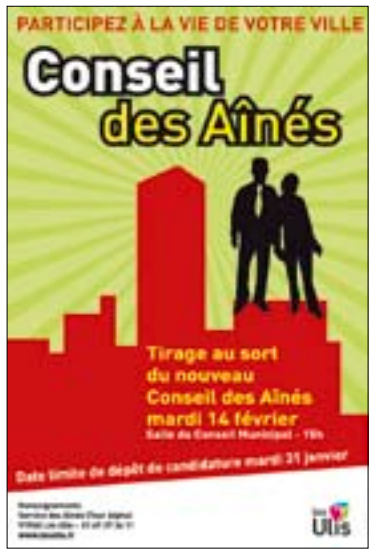
PARTICIPEZ À LA VIE DE VOTRE VILLE
Conseil des Aînés
Tirage au sort du nouveau Conseil des Aînés mardi 14 février
Date limite de dépôt de candidature mardi 31 janvier
Les Ulis

Tirage au sort du nouveau Conseil des aînés

À noter dans vos agendas : c'est mardi 14 février qu'aura lieu le tirage au sort du nouveau Conseil des aînés. Rendez-vous à la salle du Conseil en mairie à partir de 15h. Vous pouvez encore candidater auprès du service des aînés au 01 69 29 34 11.

En bref…

Espace des Aînés

Situé au pied de l'escalier entre la mairie et la médiathèque, côté Parc urbain. Ouverture : lundi, mardi et vendredi de 14h à 17h.

Réveillon du 31 décembre 2011

À l'initiative du Conseil des aînés, une soirée de réveillon a été organisée pour la première fois. Les personnes seules ce soir-là ont ainsi pu se retrouver autour d'un repas convivial et se faire la bise aux douze coups de minuit. Marie-Élisabeth Martin, retraitée ulissienne, s'était glissée derrière les fourneaux. Bilan positif pour cette première : pas moins de 25 personnes ont pu profiter de ce moment festif.

Concours de galette et après-midi musical

Mardi 10 janvier, le Conseil des aînés a organisé une animation galette à la salle de La Treille.

Thé dansant

N'oubliez pas ! Vendredi 17 février à 15h aura lieu, salle de La Treille, un thé dansant sur le thème du carnaval. Venez nombreux passer un après-midi dans la joie et la bonne humeur ! Inscriptions mardi 7 février de 9h à 12h au service des aînés (tour Alpha). Tarifs : 7,20 € pour les Ulissiens et 8,90 € pour les non-Ulissiens.

CINÉ Programme FÉVRIER

Cinéma Jacques Prévert

DU 01 AU 07

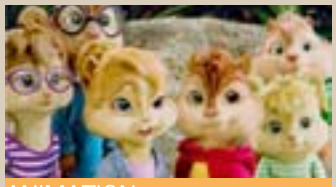

ANIMATION
ALVIN ET LES CHIPMUNKS 3
de Mike Mitchell, USA, 2011, 1h30,VF
Conseillé à partir de 6 ans
Mer. 1er : 14h30 - Sam. 4 : 15h
Dim. 5 : 15h

COMÉDIE DRAMATIQUE
PARLEZ-MOI DE VOUS
de Pierre Pinaud, France, 2012, 1h29 - Avec Karine Viard, Nicolas Duvauchelle, Nadia Barentin
Mer. 1er : 17h30 - Jeud. 2 : 15h (3,50 €) - Ven. 3 : 20h30 - Sam. 4 : 18h - Dim. 5 : 20h30 - Lun. 6 : 20h30

DRAME
J. EDGAR
de Clint Eastwood, USA, 2012, 2h15, VO - Avec Leonardo DiCaprio, Naomi Watts, Armie Hammer
Mer. 1er : 20h30 - Jeu. 2 : 20h30
Sam. 4 : 21h - Dim. 5 : 17h30
Mar. 7 : 20h30

3D

DU 08 AU 14

ANIMATION
COLORFUL
de Keichii Hara, Japon, 2011, 2h06, VF - À partir de 9 ans
Mer. 8 : 14h30
Ven. 10 : 20h30
Sam. 11 : 15h

DRAME
CAFÉ DE FLORE
De Jean-Marc Vallée, France-Canada, 2012, 2h09 - Avec Vanessa Paradis, Kevin Parent, Hélène Florent
Mer. 8 : 17h30 - Jeu. 9 : 15h (3,50 €)
Sam. 11 : 18h - Mar. 14 : 20h30

DRAME
TAKE SHELTER
De Jeff Nicols, USA, 2012, 2h, VO
Avec Michael Shannon, Jessica Chastain, Tova Stewart
Mer. 8 : 20h30 - Jeu. 9 : 20h30
Sam. 11 : 21h - Dim. 12 : 20h30
Lun. 13 : 20h30

Ciné-rencontre

DRAME
MYSTÈRES DE LISBONNE
de Raul Ruiz, Portugal, 2010, 4h26, VO
Avec Adriano Luz, Maria Joao Bastos, Ricardo Pereira
Dim. 12 : 14h30. Séance exceptionnelle organisée en partenariat avec l'Association culturelle portugaise des Ulis-Orsay. Spécialités portugaises pendant l'entracte. Réservation conseillée au 01 69 29 34 52 ou cinema@lesulis.fr

DU 15 AU 21

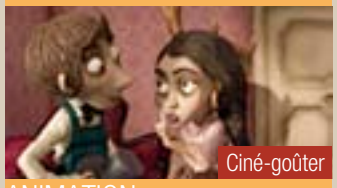

Ciné-goûter

ANIMATION
LE JARDINIER qui voulait être roi - de David Sukup et Kristina Dufkova, République Tchèque, 2012, 1h05, VF - Avec la voix d'André Wilms - Conseillé à partir de 6 ans - Mer. 15 : 14h30 + Ciné-goûter - Sam. 18 : 15h -Lun. 20 : 16h
Mar. 21 : 15h

DRAME HISTORIQUE
LES CHANTS DE MANDRIN
de Rabah Ameur-Zaïmeche, France, 2012, 1h37 - Avec Jacques Nolot, Christian Milia-Darmezin, Kenji Lejan
Jeu. 16 : 20h30 - Ven. 17 : 20h30
Sam. 18 : 18h - Dim. 19 : 17h30
Mar. 21 : 20h30

AVENTURE POLICIER
SHERLOCK HOLMES 2 : Jeu d'ombres - de Guy Ritchie, USA, 2012, 1h37, VF - Avec Robert Downey Junior, Jude Law, Noomy Rapace - Mer. 15 : 17h30 - Jeu. 16 : 15h (3,50 €)
Sam. 18 : 21h - Dim. 19 : 15h - 20h30 - Lun. 20 : 20h30

Ciné-philo

DRAME
BREAKING THE WAVES
de Lars von Trier, Danemark/France, 1996, 2h38, VO
Avec Emily Watson, Stellan Skarsgard, Katrin Cartlidge
Interdit aux moins de 12 ans
Mer. 15 : 20h. Ciné-philo : « Que peut nous apprendre un simple d'esprit ? ». Conférence menée par Dominique Paquet, docteur en philosophie. Tarif : 4 €.

DU 22 AU 28

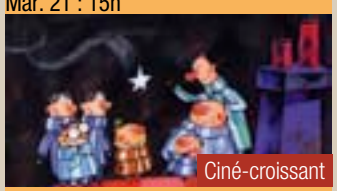

Ciné-croissant

ANIMATION
L'ENFANT AU GRELOT
de Jacques-Remy Girerd, France, 1998, 0h52 - Conseillé à partir de 3 ans - Mer. 22 : 10h accueil croissants et 10h30 projection du film - Mer. 22 : 14h30 - Sam. 25 : 15h - Dim. 26 : 15h - Lun. 27 : 14h30

DRAME
DETACHMENT
de Tony Kaye, USA, 2012, 1h37, VO - Avec Adrien Brody, Tim Blake Nelson, Lucy Liu, James Caan, Samy Gayle
Mer. 22 : 17h30
Jeu. 23 : 20h30 - Dim. 26 : 17h30
Mar. 28 : 20h30

COMÉDIE
LA VÉRITÉ SI JE MENS ! 3
de Thomas Gilou, France, 2012, 1h59 - Avec Richard Anconina, José Garcia, Bruno Solo - Mer. 22 : 20h30
Jeu. 23 : 15h (3,50 €)
Ven. 24 : 15h et 21h
Dim. 26 : 20h30 - Lun. 27 : 20h30
Mar. 28 : 14h30

Festival des Arts mêlés

ANIMATION
SUMMER WARS
de Mamoru Hosada, Japon, 2010, 1h54, VO
Conseillé à partir de 10 ans
Sam. 25 : 18h (tarif réduit)

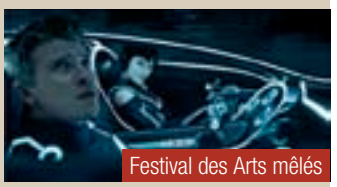

Festival des Arts mêlés

SCIENCE-FICTION
TRON L'HÉRITAGE 3D
De Joseph Kosinski, USA, 2011, 2h06
Avec Jeff Bridges, Garett Hedlund, Olivia Wilde
Sam. 25 : 21h

DU 29 FÉVRIER AU 06 MARS

ANIMATION
ZARAFA
de Remy Besançon et de Jean-Christophe Lie, France, 2012, 1h18
Avec les voix de Simon Abkarian, Thierry Frémont, François-Xavier Demaison - Conseillé à partir de 6 ans - Mer. 29 : 14h30 - Ven. 2 : 15h - Sam. 3 : 15h - Dim. 4 : 15h

BIOPIC
LA DAME DE FER
de Phyllida Lloyd, France-GB, 2012, 1h45, VO - Avec Meryl Streep, Jim Broadbent, Susan Brown
Mer. 29 : 20h30 - Jeu. 1er : 15h (3,50 €) - Ven. 2 : 20h30 - Sam. 3 : 21h - Dim. 4 : 18h - Mar. 6 : 20h30

Film coup de cœur

FILM MUSICAL
FLAMENCO, FLAMENCO
de Carlos Saura, Espagne, 2010, 1h40, VO
Avec El Carpeta, Israel Galvan, Arcangel
Mer. 29 : 17h30 - Jeu. 1er : 20h30
Sam. 3 : 18h - Dim. 4 : 20h30
Lun. 5 : 20h30

Médiathèque François Mitterrand

MARDI 7 FÉVRIER À 19H30

CONFÉRENCE
LUMIÈRE DE SCÈNE, L'ÉCOLE DU SPECTATEUR
Avant le spectacle Influences à Boris Vian, conférence « Magie et effet spéciaux : du théâtre grec aux clous des spectacles du XIXe », par Dominique Paquet, auteure chargée de cours à l'Université Paris VIII.
→ Lire aussi l'article page 20

VENDREDI 10 FÉVRIER À 19H30

CONFÉRENCE
LUMIÈRE DE SCÈNE, L'ÉCOLE DU SPECTATEUR
Avant le spectacle Lignes de cordes à Boris Vian, conférence « L'histoire d'Ariane et du labyrinthe revisitée par la danse », par Fabrice Guillot, chorégraphe de la compagnie Retouramont.

MERCREDI 15 FÉVRIER À 15H30

CONTES
JULIE RÊVE D'AFRIQUE
De la compagnie les Atomes crochus. À partir de 8 ans. Le père de Julie l'emmène enfin en Afrique après avoir beaucoup économisé. Mais une fois là-bas, les choses sont loin d'être aussi belles qu'elle les avait imaginées. Un conte pour prendre conscience de la fragilité de l'environnement.

DU 18 FÉVRIER AU 10 MARS

FESTIVAL DES ARTS MÊLÉS
FABRIQUES NUMÉRIQUES
Pour son édition 2012, le festival des Arts mêlés de la médiathèque propose un riche programme autour de la culture numérique.
→ Lire aussi l'article page 18.
Programme complet sur www.lesulis.fr

CHAQUE SAMEDI DE 14H À 16H, HORS CONGÉS SCOLAIRES

ATELIER BD
PAR FARID BOUDJELLAL
Sur inscription à l'espace bédéthèque. Pour les ados à partir de 14 ans.

TOUS LES MARDIS À 10H, HORS CONGÉS SCOLAIRES

PETITE ENFANCE
LECTURE D'ALBUMS ET ÉCOUTE DE COMPTINES
Un moment convivial pour les tout-petits jusqu'à 3 ans, leurs parents, le personnel des crèches, des haltes-garderies et les assistantes maternelles.

Maison Pour Tous des Amonts

DU 10 AU 12 FÉVRIER

SORTIE
WEEK-END DE SKI
Pour les amoureux de la montagne, venez découvrir le patrimoine de la Savoie. Séjour en pension complète, transport en car de tourisme.

VENDREDI 24 FÉVRIER À PARTIR DE 19H30

ANIMATION
SOIRÉE ASIATIQUE
À l'occasion du Nouvel An chinois, la MPT fête l'année du dragon !

MERCREDI 29 FÉVRIER, DE 14H30 À 16H30

ATELIER
CARNAVAL, CRÉATIONS DE CHARS
Venez créer de toutes pièces des instruments pour défiler au carnaval. Pensez à vous munir de vos déchets (plastiques, cartons, bouteilles…). Atelier parents/enfants.

SAMEDI 3 MARS

SORTIE
MUSÉE GUIMET DES ARTS ASIATIQUES
Dans le cadre du trimestre asiatique de la MPT, sortie familiale. Tarif selon le quotient familial.

TOUTE L'ANNÉE

RENCONTRES
RERS
Chaque personne est à la fois porteuse de connaissances, de beaucoup plus qu'elle ne le sait elle-même. Apprendre et transmettre : tels sont les mots clés des Réseaux d'échanges réciproques de savoirs.

Espace Culturel Boris Vian

MARDI 7 FÉVRIER À 20H30

MAGIE NOUVELLE
INFLUENCES
Un spectacle théâtral de magie mentale… Hypnose ? Tour de magie ? Manipulation psychologique ? Suggestion ? Si le magicien manipule les objets, le mentaliste manipule les pensées. Au cours d'expériences jubilatoires et inquiétantes, il pénètre les pensées et les souvenirs des spectateurs, prévoit leurs choix, influence leurs décisions et leurs comportements.

VENDREDI 10 FÉVRIER À 20H30

DANSE SUSPENDUE
CRÉATION
LIGNES DE CORDES
Librement inspirée de l'histoire d'*Ariane*, une odyssée du masculin. D'*Ariane*, on ne se souvient que de son fil qui guide Thésée dans le labyrinthe. La scénographie mélange le faisceau lumineux à la corde, elle trace des lignes, ouvre un labyrinthe qui se tisse de l'espace du plateau : du haut et du bas, des côtés, et des profondeurs… du visible et de l'invisible.

MARDI 14, MERCREDI 15 ET JEUDI 16 FÉVRIER À 14H30

MARIONNETTES
JULES VERNE ET LE GRIOT
Une magnifique ode à l'Afrique. *Jules Verne et le Griot* est un spectacle à deux voix, deux partitions qui se croisent, s'interrompent, se répondent, et, au hasard du récit, se superposent deux visions qui se font face, celle d'un Jules Verne parti en exploration sur un continent à découvrir, celle d'un Griot, mémoire d'une Afrique ancestrale qui puise son histoire dans ses racines, dans sa réalité.

MARDI 21 ET MERCREDI 22 FÉVRIER À 10H ET 15H

DANSE, POÉSIE ET THÉÂTRE D'OBJETS
GRAIN DE RIZ
Trois poèmes vietnamiens, un slam rizicole et 50 kilos de riz parfumé… Blancheur éclatante du riz, ocre rose des lampions arrondis, vert éclatant des rizières. La lumière, l'eau et la terre s'allient pour créer la vie. Le riz pousse, nourrit les hommes et ses enfants. Le spectacle ne raconte pas une histoire, l'évocation du Vietnam, si loin si proche, alimente une rêverie sensorielle et colorée.

Radazik

SAMEDI 4 FÉVRIER À 21H

THEATRE
6E NUIT DE L'IMPRO
Avec la Compagnie Imagin'action et la Compagnie du Regard. C'est à présent une habitude, avec l'hiver vient la soirée la plus décalée de la saison. Imagin'action et le Radazik vous proposent une soirée vouée à l'improvisation. Comme lors des éditions précédentes : de l'impro théâtrale, musicale, mais aussi culinaire sont au programme…
→ Renseignements et réservations : resaimpro91@yahoo.fr ou 01 60 12 10 26

VENDREDI 10 FÉVRIER À 21H

CHANSONS REGGAE / HIP-HOP
SIR SAMUEL
Sir Samuel est certes un ancien du Saïan et même si pour lui la page est tournée, il reste dans sa musique tout ce que l'on a aimé chez eux : dynamique, métissé, vrai. Après une longue collaboration sur l'album de Féfé, c'est au tour de Sir Samuel de venir présenter sa création. Amateurs de bon son et de chansons bien faites, rendez-vous pour cette soirée !

Maison Pour Tous de Courdimanche

DU 3 AU 5 FÉVRIER

SORTIE
WEEK-END À CHAMONIX
Départ le 3 février à 14h. Retour dans la nuit du dimanche 5 au lundi 6 février.

SAMEDIS 4 ET 11 FÉVRIER

ATELIER
JARDINAGE
Renseignements au 01 69 07 48 04

VENDREDI 10 FÉVRIER, DE 18H À 19H30

ATELIER
BRODERIE
À l'espace Familles

SAMEDI 11 FÉVRIER, DE 10H À 13H

ATELIER
CUISINE
Échange de recettes et déjeuner partagé : salade de carottes cuites et épices, colombo au poulet et verrines framboise/chocolat

MARDI 14 FÉVRIER, DE 13H45 À 15H45

DIALOGUE
PAROLES DE FEMMES
Permanence pour les femmes victimes de violences.
→ Lire aussi l'article page18

JUSQU'AU 17 FÉVRIER

EXPOSITION PÉDAGOGIQUE DE SCULPTURES
À travers des œuvres réalisées par un collectif d'artistes ulissiens, tour d'horizon de différentes techniques de sculptures. Ouvert à tous.

PENDANT LES VACANCES DE FÉVRIER

ATELIER
CARNAVAL
Préparez le carnaval. Renseignements et inscription au 01 69 07 48 04.

DU 20 FÉVRIER AU 2 MARS

ANIMATION
STAGES VACANCES
Animation réalisée en partenariat avec les associations ulissiennes

DU 20 AU 24 FÉVRIER, DE 14H À 18H

ATELIER
DANSE HIP-HOP
Atelier mené par la compagnie Massala. À partir de 13 ans
→ Renseignements et inscription au 01 69 07 48 04 ou www.massala.fr ou contact@massala.fr

Fabriques numériques : la technologie à portée de tous

Après la Fantasy en 2010, et l'Amour en 2011, la médiathèque François Mitterrand propose, cette année, une plongée dans la création numérique à l'occasion du Festival des arts mêlés. Découvrez, du 18 février au 10 mars, un programme de jeux ou d'ateliers pratiques tous plus improbables les uns que les autres.

Faire le tour du monde à vélo grâce à Google street, jouer du piano invisible, faire de la musique avec un ballon… Voici quelques-unes des animations concoctées par l'équipe de la médiathèque François Mitterrand à l'occasion du Festival des arts mêlés. Baptisée « Fabriques numériques », cette nouvelle édition vous invite à découvrir les technologies qui révolutionnent les loisirs et la création. Elle est l'occasion surtout de se familiariser avec cet univers et de découvrir ensemble, toutes générations confondues, les nouveaux outils en application.

Retrouvez la liste des animations et toutes les informations pratiques de « Fabriques numériques » sur www.lesulis.fr.

Quelques animations à découvrir…

Friispray : apprenez à tagger virtuellement un mur grâce à un vidéo-projecteur, une manette de Wii et une bombe de lumière infrarouge.

Photomaton 3D : découvrez une machine qui vous tire le portrait, non plus sous la forme d'une simple photographie, mais d'une sculpture miniature en trois dimensions.

Piano invisible : transformez, grâce au numérique, n'importe quelle surface en clavier virtuel permettant de jouer vraiment de la musique.

Tour du monde à vélo : sur un vélo d'appartement, cheminez virtuellement sur toutes les routes du monde grâce à l'application Google street.

Création de jeux vidéo : donnez naissance à vos propres jeux vidéo, de la conception du scénario à la programmation en passant par la création des décors et des personnages.

Urban musical game : jouez avec un ballon qui transforme chaque rebond, passe à la main ou au pied en musique électronique.

Des ateliers pour s'informer

Les métiers du multimédia : découvrez les métiers du numérique sous forme d'exposition : les métiers, formations et diplômes qui y conduisent ainsi que la carrière et les débouchés professionnels qui y correspondent (du 20 février au 2 mars au PIJ).

Perdus face au numérique ? Faites-vous accompagner sur toutes les animations pour les comprendre et vous amuser avec. Animation réalisée en collaboration avec le service des aînés (rendez-vous à la médiathèque samedi 25 février et samedi 3 mars de 14 h à 18h).

Droits des femmes : Les Ulis toujours mobilisée

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, la Ville donne la parole à ses habitants. Au programme : deux journées (jeudi 8 et samedi 10 mars) durant lesquelles se succéderont ateliers pratiques, stands d'informations, expositions et concerts…

Depuis un an, les Ulis fait partie des villes signataires de la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale.

En France, comme dans le monde, le combat pour le droit des femmes n'est jamais totalement gagné. Officialisé depuis 1977 par l'Organisation des Nations Unies et institutionnalisé en France en 1982 comme « Journée internationale des droits des femmes », le 8 mars rappelle, chaque année, l'importance de cet enjeu. Un an après avoir ratifié la « Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale », la Ville reste plus que jamais mobilisée. Cette année, elle propose « Mots d'elles », deux journées autour du thème de l'expression.
Premier temps, une journée-forum « femmes dans les quartiers », organisée le 8 mars à la MPT de Courdimanche en partenariat avec le CIDF (Centre d'informations sur les droits des femmes et des familles). Sur le mode convivial, elle invite les habitants qui le souhaitent à venir échanger sur les droits des femmes et découvrir, autour de stands et d'ateliers, les informations et les outils permettant d'accéder à une pleine citoyenneté. Programmée de 8h45 à 16h, la journée s'articulera autour de quatre thématiques : emploi ; santé ; loisirs et bien-être ; parentalité et droit.
Second temps, une soirée festive et gratuite au Radazik, samedi 10 mars à partir de 20h, proposant une succession de concerts, défilés et débats. À découvrir pour l'occasion, un documentaire vidéo, réalisé par l'équipe du Radazik, regroupant les témoignages de femmes et d'hommes des Ulis autour du thème de l'égalité.

Mots d'elles. Jeudi 8 mars à la MPT de Courdimanche et samedi 10 mars au Radazik. Renseignements à la MPT de Courdimanche (01 69 07 48 04) ou sur www.lesulis.fr.

Le cinéma Jacques Prévert participe au

Festival des Arts mêlés 2012

Summer Wars

De Mamoru Hosada
animation, 2009, **1h54** (VF)
Conseillé à partir de 10 ans

18h (Tarif réduit)

Tron l'héritage

De Joseph Kosinski
animation, 2010, **2h06** (VO) en 3D
Conseillé à partir de 10 ans

21h (Tarif habituel + 2€ location lunettes 3D)

Samedi 25 février 2012

Cinéma Jacques Prévert : 01 69 29 34 52
Info programme : 01 69 07 61 06
cinema@lesulis.fr
www.lesulis.fr

ESPACE DES AÎNÉS

Demandez le programme et venez nombreux !

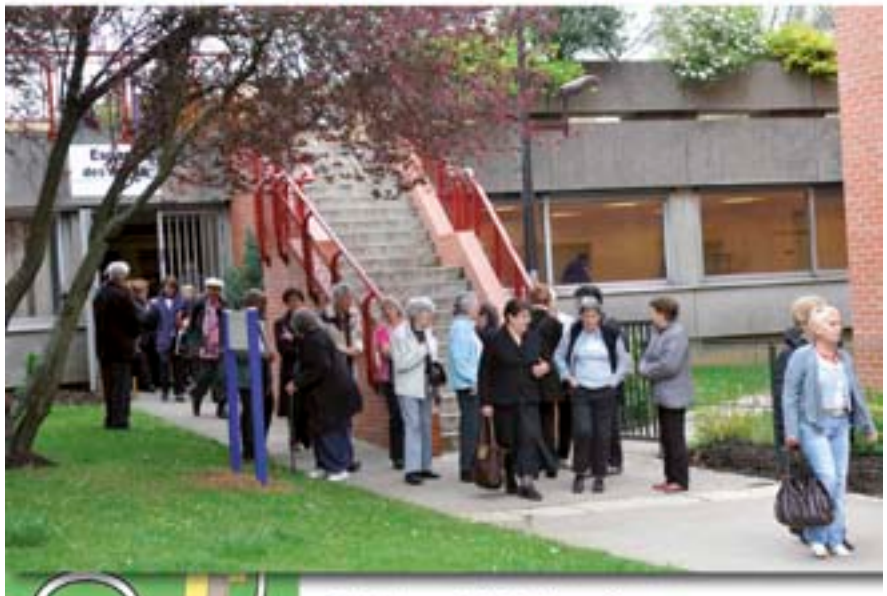

Situé au pied de l'escalier
entre la Mairie et la Médiathèque, côté Parc Urbain, l'Espace des ainés est ouvert **les lundis, mardis et vendredis de 14h à 17h.**

Lieu d'échange, de partage et de convivialité, animé par des membres du Conseil des aînés, cet espace vous propose diverses activités (balades, jeux, danse...)
Toutes propositions d'activités sont les bienvenues !

Renseignements - 01 69 29 34 50
www.lesulis.fr

Jusqu'au 19 février

sur le parking du centre commercial Ulis 2

TARIFS : Loge : 32€ - Chaise : 28€ - Gradin face : 23€ - Gradin côté : 16€
Gratuité pour les enfants de moins de 3 ans - Places en chaises accessibles aux handicapés moteurs.

Boris Vian : bienvenue au jeune public

Proposer une éducation artistique et culturelle aux enfants et adolescents des Ulis est une constante de la politique municipale. Chaque saison de l'Espace culturel Boris-Vian offre ainsi son lot de représentations riches et variées destinées au jeune public et aux familles.

Jules Verne et le griot : un spectacle à deux voix, deux partitions qui se croisent, s'interrompent, se répondent, pour les plus de 9 ans.

Le mois de février sera celui des enfants grâce à la programmation de l'Espace culturel Boris Vian. À la MPT de Courdimanche, *Grain de riz*, proposé par la Compagnie Vire Volte permet de voyager dans le lointain Vietnam avec le riz comme fil conducteur. Un pur moment de poésie. Plusieurs stages à l'attention des tout-petits et leurs parents sont proposés après la représentation, animés par Clotilde Tiradritti, danseuse et chorégraphe. *Jules Verne et le griot* donné par le Théâtre jeune public de Strasbourg propose d'emmener le spectateur sur les traces de Jules Verne, confronté à la découverte de l'Afrique, sa mémoire et sa beauté. Deux visions différentes, mais au final un cheminement vers un avenir commun.

À chaque saison, au moins 10 spectacles sont dédiés au jeune public, représentant l'ensemble du champ disciplinaire du spectacle vivant, et au moins 5 spectacles s'adressent à l'ensemble de la famille. Cette programmation variée vise à sensibiliser et éduquer les jeunes à la création contemporaine, à un prix attractif (de 4 à 12 €) avec possibilité d'utiliser la Carte jeune pour acheter ses places. Tous ces efforts valent à l'espace culturel Boris Vian le label *Scène conventionnée pour le jeune public et le public adolescent* par la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France et le ministère de la Culture et de la Communication. Une belle reconnaissance.

Stages après le spectacle Grain de riz : renseignements au 01 69 29 34 90. Mardi 21 et mercredi 22 février de 11h à 12h pour les parents et les enfants. Lundi 6, mardi 7 et jeudi 9 février pour les enfants et les éducateurs des haltes-garderies et des crèches.

Une école du spectateur

Avant certains spectacles, l'Espace culturel Boris Vian propose au public, avec *Lumière de scène, l'école du spectateur*, de découvrir un genre, un art, une esthétique et de partager un moment avec les artistes.

Influences, où comment le mentaliste manipule les pensées…

Une bonne entrée en matière. Les conférences *Lumière de scène, l'école du spectateur,* permettent d'entrer plus à fond dans une pièce, de connaître son auteur, d'en décoder les signes. Jusqu'à 60 personnes peuvent ainsi débattre une heure avant une représentation avec un conférencier à la médiathèque François Mitterrand.

Deux opportunités sont ainsi offertes au public en février. Mardi 7, avant *Influences*, Patrick Simon, metteur en scène et directeur artistique de l'Espace culturel Boris-Vian propose de pénétrer dans le monde de la Magie et des effets spéciaux, en passant du théâtre grec aux « clous » des spectacles du XIXe. Mardi 6 mars, Brigitte Jaques-Wajeman, metteur en scène du spectacle *Surena*, donnera un éclairage sur *l'Alexandrin ou la chair des mots*.

Vendredi 10 février, c'est Fabrice Guillot, de la compagnie Retouramont, qui vous invite à débattre, avant *Lignes de cordes*, sur l'histoire d'Ariane et du labyrinthe, revisitée par la danse. Auteur et chorégraphe de la pièce, il expliquera son parcours étonnant. C'est sa pratique de l'escalade de haut-niveau qui lui a ouvert l'infinie diversité des mouvements nés de l'adaptation au rocher. Pour lui, parcourir une voie, c'est trouver les placements, les rythmes, l'état intérieur... Et c'est de sa conquête des falaises du monde entier qu'il tire son écriture chorégraphique. Ces expériences, qui lui ont fait appréhender la lecture des espaces et découvrir toute une richesse gestuelle, il aura à cœur de les partager avec le public de *Lumière de scène, une école du spectateur* où on se rend pour un seul plaisir, celui de la découverte des Arts et leur histoire.

Entrée libre sur réservation (nombre de places limité) au 01 69 29 34 90.

Le dragon et le mandarin

Le 23 janvier, le monde est entré dans l'année du dragon. L'occasion de découvrir ou redécouvrir l'association culturelle chinoise, qui propose aux Ulissiens des cours de mandarin.

Lors de sa création, en 1998, l'association des Chinois des Ulis s'était donné comme objectif d'enseigner la langue et la culture française aux enfants de migrants chinois installés sur la commune. Aujourd'hui, Ping Ma-Gouachi, présidente de l'association depuis 2005, a élargi cette vocation pédagogique initiale. Elle propose à tous les Ulissiens un cursus d'apprentissage du mandarin, la langue officielle de la Chine. Vingt-cinq adhérents, dont deux jeunes Chinois, partagent aujourd'hui cet intérêt pour la langue la plus parlée au monde. Ping Ma-Gouachi et Wang Sinnie, les professeures, utilisent une pédagogie directement importée de la république populaire de Chine. Tout en respectant le rythme et la progression de chacun, cette méthode permet à ceux qui ont acquis la maîtrise d'une centaine de caractères de se présenter aux examens organisés par la Chine dans le monde entier. Une opportunité pour les Ulissiens. Deux élèves ont ainsi pu poursuivre des études universitaires et être distingués par la presse chinoise.

Renseignements : ping.ma@free.fr

Les MPT mettent l'Asie en lumière

En février et mars, la Ville se met à l'heure asiatique. À l'occasion de l'année du dragon, la MPT des Amonts, en collaboration avec l'association culturelle chinoise, organise un trimestre asiatique avec une exposition photographique, une soirée pour le Nouvel An chinois et une sortie au musée Guimet. La MPT de Courdimanche, quant à elle, propose une découverte du Japon avec une exposition sur Fukushima, des ateliers (éventails, origamis, cérémonie du thé, etc.) et une soirée.

Programme complet dans l'Agenda culturel p. 17 ou sur www.lesulis.fr

En bref…

Les sorties de l'Union touristique des amis de la nature

Dimanche 12 février : des étangs de Bonnelles au château de Bissy. Départ à 13h15 parking rue Valois ou RDV au Cimetière de Bonnelles. Large vallée, plateau agricole, réserve naturelle régionale. Promenade de 9 km.

Dimanche 19 février : pour être en bonne santé 10 000 pas par jour ! RDV à 13h30 parking rue Valois. Balade de 2 à 3 heures à la convenance des participants.

Dimanche 26 février : un après-midi les yeux dans les étoiles. RDV à 13h30 au parking rue Valois ou RER Orsay-ville ou Bassin de Coupières à Gif. Parcours promenade de 2 heures le long de l'Yvette, de Gif-sur-Yvette à Orsay. Arrêts pour lire les 10 panneaux d'information sur le système solaire : Soleil, Mercure, Vénus... 1 trajet RER + 5 km ou 10 km aller/retour.

Renseignements et inscription : 06 03 60 83 39 info@lesulis.utan.org

Quand la robotique devient un jeu d'enfants

Huit jeunes Ulissiens ont participé, grâce à un atelier de la médiathèque, à la First Lego League, un concours international de robotique organisé le 21 janvier dernier à Drancy (93).

R2D2 n'a qu'à bien se tenir. Alexis, Reda, Ilyes, Maxime, Christopher, Gaëtan, Nelson et Haytham, huit Ulissiens de 11 à 13 ans, ont travaillé d'arrache-pied, chaque mercredi après-midi depuis septembre, pour construire leur propre robot. Objectif : se présenter à la First Lego League, une compétition organisée dans 52 pays. Cette préparation a permis à l'équipe de concevoir les outils du robot et d'apprendre à le programmer pour qu'il avance, attrape des objets de manière autonome et réalise le plus de missions inscrites au challenge, en 2,30 minutes.

« Nous avons été obligés d'imaginer différentes solutions, de les essayer et de recommencer quand ça ne marchait pas, explique Haytham. *Nous avons beaucoup appris tout en nous amusant. »* Le jury a ainsi pris en compte la créativité, la stratégie, la précision des déplacements mais aussi le travail en équipe, le respect entre les membres et l'investissement des participants.

Le chantier technique s'accompagnait d'un travail de recherche sur le thème de l'année : la sécurité alimentaire. À l'issue d'une enquête de terrain, notamment réalisée au sein de la restauration scolaire de l'école des Bergères, nos huit Géo Trouvetout sont restés dans l'univers technologique en optant pour une présentation sur iPad. *« Ce concours permet de valoriser la démarche scientifique dans un cadre différent de celui de l'école,* explique Julien Devriendt, responsable multimédia de la médiathèque. *Il leur a aussi donné la possibilité de se confronter aux idées des autres équipes. C'était un foisonnement créatif et technologique. »*

À la clé : une belle quinzième place sur 38 équipes.

le cinéma Jacques Prévert propose un

CINÉ *Goûter*

Le Jardinier qui voulait être Roi

De David Sukup et Kristina Dufkova
Animation, 2010, 1h05

Conseillé à partir de 6 ans

14h30

SORTIE NATIONALE

Mercredi 15 février 2012

Tarif adulte : 4,90€ - Tarif enfant : 3,50€

Cinéma Jacques Prévert : 01 69 29 34 52
Info programme : 01 69 07 61 06
cinema@lesulis.fr
www.lesulis.fr

les Ulis

Lignes de cor/de/s

Compagnie Retouramont
Fabrice Melquiot

Création

Danse suspendue

Vendredi 10 février 2012
20h30

Espace culturel Boris Vian
Rue du Morvan – BP 43 • 91940 Les Ulis
Billetterie : 01 69 29 34 91
www.lesulis.fr

les Ulis

JEUX DANGEREUX

APPRENEZ À RECONNAÎTRE LES SIGNES, APPRENEZ À EN PARLER !

Réunion publique
Mardi 7 février 2012
à 19h30

Salle du Conseil municipal à la mairie

Jeux dangereux
Apprenez à reconnaitre les signes, apprenez à en parler !

D'apparence souvent anodine, les jeux dangereux pratiqués dans les cours de récréation peuvent avoir des conséquences très graves, pouvant aller de séquelles irréversibles à la mort. Jeu du foulard, de la boule, du taureau... Ils impliquent un ou plusieurs enfants à la recherche d'une expérience ou de sensations nouvelles.

Le « jeu du foulard », par exemple, est l'un des plus connus. Pratiqué dans le monde entier, sous la forme d'un étranglement volontaire, il est difficile à détecter car il n'implique aucun comportement violent ou suicidaire. Ce jeu touche principalement les enfants et adolescents de 4 à 20 ans.

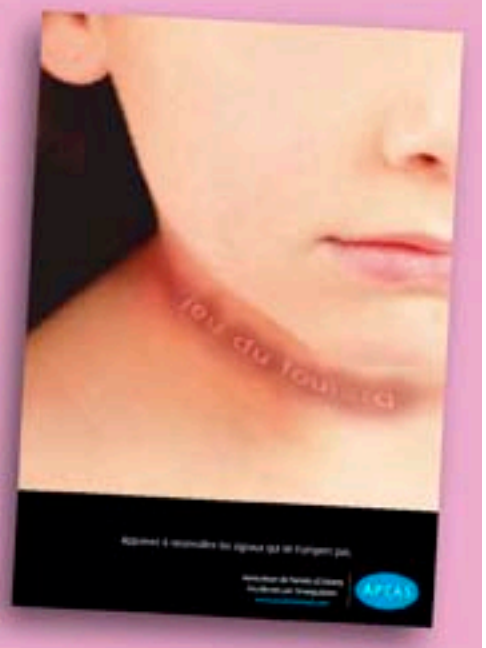

Face à ce drame, les adultes responsables (parents, éducateurs, enseignants) ont une seule arme efficace à leur disposition : la prévention.

S'informer sur les jeux dangereux, pour apprendre à les reconnaitre et en parler avec ses enfants, est essentiel !

Réunion publique d'information sur les jeux dangereux

Mardi 7 février à 19h30

Action organisée en partenariat avec l'association de parents d'enfants accidentés par strangulation.
Renseignements : 01 69 29 34 10
www.lesulis.fr

APEAS

les Ulis

SAMEDI 7 JANVIER |

Le Conseil municipal a présenté ses voeux aux Ulissiens, avec la participation du dessinateur Farid Boudjellal.

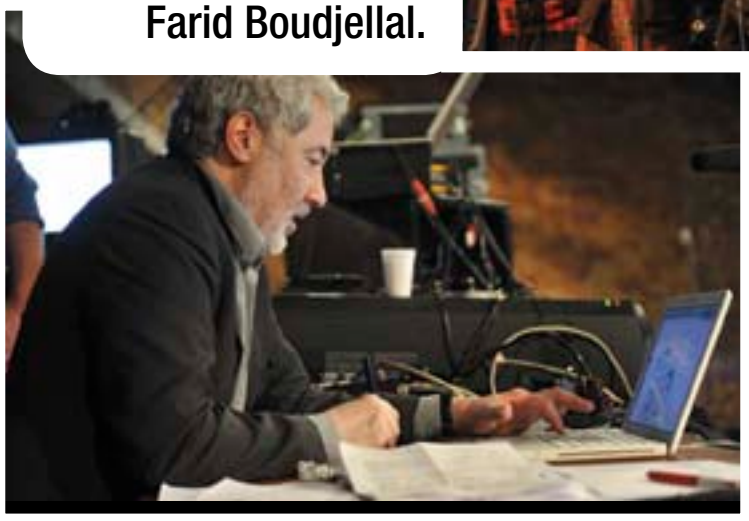

JEUDI 12 JANVIER |

Le Radazik a reçu *Saisons en vrac,* un spectacle jeune public dynamique, dont les chansons on été reprises en cœur par les tout-petits.

JEUDI 12 JANVIER |

Le syndicat mixte Courtabœuf développement et la mission locale des Ulis ont présenté leurs vœux à la salle des fêtes de Courtabœuf.

SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 JANVIER |

Pour sa 23e édition, le Concert des rois de l'Odyssée symphonique a plongé le public dans un univers fabuleux et enfantin.

DIMANCHE 15 JANVIER |

Le cross des pompiers a réuni de nombreux participants au Parc nord.

le cinéma Jacques Prévert propose un

CINÉ *Rencontre*

Mystères de Lisbonne

De Raoul Ruiz
drame, 2010,
4h26 (VO)
Prix Louis Delluc 2010

Goûter de spécialités portugaises pendant l'entracte

14h30

Dimanche 12 février 2012

En partenariat avec l'ACPUO

Réservation conseillée
Tarif habituel

Cinéma Jacques Prévert : 01 69 29 34 52
Info programme : 01 69 07 61 06
cinema@lesulis.fr
www.lesulis.fr